



DÈS LE PRINTEMPS 2015

NOUVELLE FORMATION POUR CONDUIRE UNE MOTO

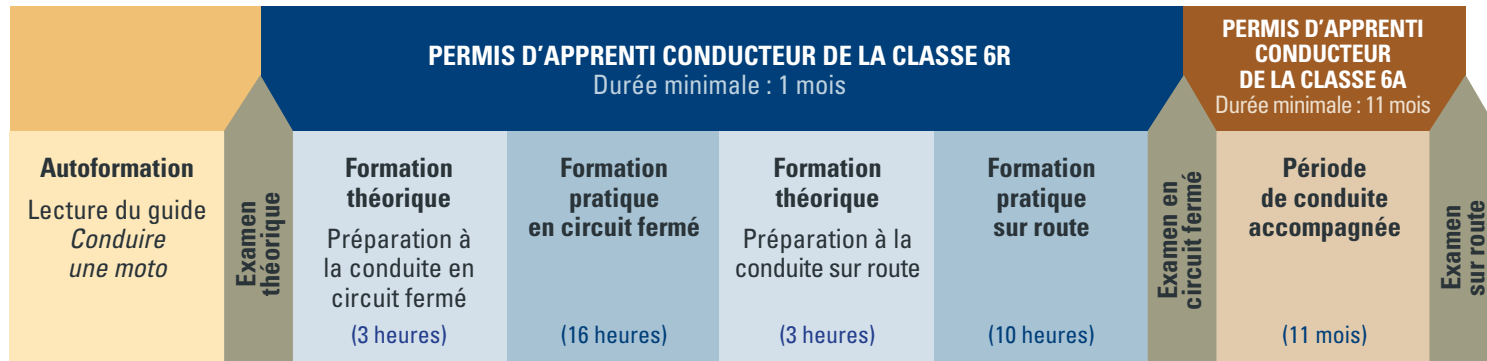
Le nouveau *Programme d'éducation à la sécurité routière – Conduire une moto* est offert dès la saison 2015 dans les écoles de conduite. La nouvelle formation met davantage l'accent sur les techniques et les manœuvres à maîtriser pour conduire une moto ainsi que sur le comportement du motocycliste. Elle est basée sur une approche de conduite sécuritaire, coopérative et responsable.

NOUVEAUTÉS

Les principaux changements par rapport à la formation actuelle sont :

- l'autoformation pour la préparation à l'examen théorique, avec une nouvelle édition du guide *Conduire une moto*;
- plus d'heures de conduite sur la route;
- de nouveaux examens pratiques en circuit fermé et sur la route dès le 13 avril 2015;
- un nouvel examen théorique à compter du 1^{er} juin 2015.

PRINCIPALES ÉTAPES DE LA NOUVELLE FORMATION



Pour plus d'information : www.saaq.gouv.qc.ca/formationmoto.

Société de l'assurance
automobile

Québec 